



**COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 05 juin 2026**  
**CS 2026 27**

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin, à neuf heures trente, se sont réunis à la salle polyvalente NOTRE-DAME-DE-GRACE à GUENROUET, sur convocation adressée le vingt-neuf mai deux mille vingt-six, les membres du Comité Syndical, sous la présidence temporaire de Monsieur Claude CAUDAL, en tant que doyen d'âge, avant de confier la présidence à Monsieur Frédéric MILLET, Président élu d'Atlantic'eau.

- Nombre de délégués syndicaux en exercice : 62
- Quorum : 32

A l'ouverture de la séance :

- Nombre de présents : 53
- Nombre d'élus ne pouvant prendre part au vote (surnombre) : 3
- Nombre de pouvoirs : 5
- Nombre de votants : 55

Etaient présents :

Membres du Comité syndical		Informations
<b><u>COLLEGE ELECTORAL CHATEAUBRIANT- DERVAL</u></b>	APPER Dominique	
	CARCREFF Sylvie	
	GALIVEL Patrick	
	LERAY Philippe	
	MUSTIERE Lionel	
<b><u>COLLEGE ELECTORAL ESTUAIRE ET SILLON</u></b>	COUTELLER Hélène	
	LE MOING Victoire	
	POTIRON Gwendoline	
	TAILLANDIER Yves	
	VILOUX Ludovic	Surnombre – ne prend pas part au vote
<b><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOZAY</u></b>	GAUTIER Benjamin	
	GREGOIRE Jean-Luc	
<b><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES</u></b>	CUEFF Paskell	
	DAVID Guy	
	HENRY Jean-Yves	
	ROUGIEUX Marthe	

	DUPONT Claude	Surnombre – ne prend pas part au vote
	LEDUC Aurélien	
	SEZESTRE Paul	
<b><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS</u></b>	BUCHET Patrick	
	CLAUDE Jean-Michel	
	EVAIN David	
	LEPICIER Luc	
	PRAUD Jacques	
	ROYER Etienne	
	TREHOREL Jean-François	
<b><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS</u></b>	BROUSSARD Didier	
	DEMARTY Olivier	
	LEGRAND Jean-François	
	MILLET Frédéric	
	JOUNY Philippe	Surnombre – ne prend pas part au vote
<b><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ESTUAIRE</u></b>	CHARBONNIER Raymond	
	GOURHAND Michel	
<b><u>COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE</u></b>	Mickaël DERANGEON	
	VIANA Clara	
<b><u>PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE</u></b>	ARBRUN Tiphaine	Excusé à partir de la DEL CS 2026 33
<b><u>PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ</u></b>	AUDION Michel	
	CAUDAL Claude	
	GRIS Bruno	
	ROLLAND Anne-Sophie	
<b><u>REDON AGGLOMERATION</u></b>	CLAVIER Régis	
	HERSEMEULE Franck	
<b><u>SAEP DE VIGNOLE GRANDLIEU</u></b>	BEAUQUIN Thierry	
	CHARRIAU Jean-Emmanuel	
	COUDRIAU Bernard	
	CREMET Hervé	
	DABIN Pascal	
	GENDRONNEAU Bernard	
	HARDY Jacques	
	JAUNET Bruno	
	JOUNIER Jean-Marc	
	LAUNAY Frédéric	Excusé à partir de la DEL CS 2026 26
	RICHARD Nicolas	

**S'étaient excusés parmi les délégués et étaient représentés :**

Membres du Comité syndical		Pouvoir donné à
<u>PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE</u>	HAMON Jean-Pierre	ARBRUN Tiphaine
<u>PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ</u>	PILATUS Thierry	DERANGEON Mickael
<u>SAEP VIGNOBLE GRANDLIEU</u>	GUILLET Emmanuel	LAUNAY Frédéric
	THIBAUD Denis	JOUNIER Jean-Marc
	GRASSINEAU Thierry	CHARRIAU Jean-Emmanuel

**S'étaient excusés parmi les délégués :**

Membres du Comité syndical	
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES</u>	FERRE Florence
	LEPREVOST Xavier
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ESTUAIRE</u>	LAURENT Cécile
	PEZET Thierry
	VERGER Amand
<u>PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ</u>	BERNIER Patrick
	CHUPIN Dimitri
	GUILLEMOT Bernard
	LE CUNF Philippe
	NORMAND Luc
<u>SAEP VIGNOBLE GANDLIEU</u>	MERIAU Aurélie

**Autre participant :**

<u>PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ</u>	GENTIL PASCAL
----------------------------------	---------------

## **CS\_2026\_27 CREATION DE LA COMMISSION PERMANENTE « CONFERENCE DES VICE-PRESIDENTS »**

En application du règlement intérieur des instances d'atlantic'eau peut être créée une commission permanente dénommée « Conférence des Vice-Présidents ». Il s'agit d'une instance de coordination et de concertation présidée de droit par le Président d'atlantic'eau ou son Représentant.

Composée du Président et des Vice-Présidents d'atlantic'eau, elle permet de débattre des sujets d'intérêt sur le périmètre syndical et d'harmoniser l'action publique.

Ses attributions sont consultatives.

Les membres de la Conférence des Vice-Présidents peuvent associer à leurs travaux toute personne de leur choix. Les responsables de l'administration du syndicat peuvent assister aux séances et être appelés à fournir toutes explications nécessaires.

### **Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité syndical est invité à délibérer afin :**

- **D'APPROUVER** la création de la commission permanente « Conférence des Vice-Présidents »,
- **DE PRECISER QUE** ladite commission sera composée du Président et des Vice-Présidents d'atlantic'eau, lesquels peuvent associer à leurs travaux toute personne de leur choix,
- **DE PRECISER QUE** les modalités de convocation et d'organisation de cette instance sont confiées au Président.

\*\*\*\*

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts d'atlantic'eau,

Considérant la nécessité de disposer d'une instance consultative de coordination et de concertation permettant de débattre des sujets d'intérêt sur le périmètre syndical et d'harmoniser l'action publique,

Après en avoir délibéré,

<b><u>PRESENTS</u></b>	<b><u>VOTANTS</u></b>	<b><u>POUR</u></b>	<b><u>CONTRE</u></b>	<b><u>ABSTENTION</u></b>	<b><u>SUFFRAGES EXPRIMES</u></b>
52	53	53	0	0	53

### **LE COMITE SYNDICAL DECIDE :**

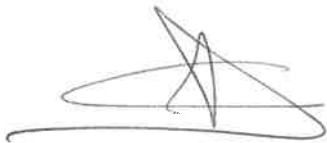
- **D'APPROUVER** la création de la commission permanente « Conférence des Vice-Présidents »,
- **DE PRECISER QUE** ladite commission sera composée du Président et des Vice-Présidents d'atlantic'eau, lesquels peuvent associer à leurs travaux toute personne de leur choix,

- **DE PRECISER QUE les modalités de convocation et d'organisation de cette instance sont confiées au Président.**

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Secrétaire de séance,



Hélène COUTELLER

Le Président,



Frédéric MILLET